

N°DEC-2023-211

DÉCISION DU MAIRE

PRESTATION DE MARRAINAGE DU DÉFILÉ DE MODE DU « FESTIVAL DE LA JEUNESSE » 2024

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant, pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2023-44 du Conseil Municipal du 5 avril 2023 modifiée, portant budget 2023 ;

VU le projet de contrat avec la société MEDA PERFECT – 96, avenue du Maréchal Foch 92210 SAINT-CLOUD ;

D É C I D E

Article 1^{er} : Il est décidé de confier à un prestataire privé le marrainage des ateliers de préparation au défilé de mode, organisé dans le cadre de l'évènement municipal du « Festival de la Jeunesse » 2024 qui aura lieu le 14 janvier 2024 au gymnase Eugénie Cotton.

La présente prestation sera exécutée à raison d'une fois par mois, sur la période courant d'octobre 2023 à janvier 2024 inclus, à la Maison de la Réussite.

Article 2 : Il est retenu pour ce faire la société MEDA PERFECT, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 4 200 €.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 26 octobre 2023.

Le Maire,



Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le
Et de sa publication le

Pour le Maire et par délégation :
La Directrice Générale des Services
Nathalie BOURGEOIS
